



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Crédit photo : Jérôme BARRIS
@saint_pierre_de_chartreuse



Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE AVRIL 2025



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :
Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : MAI 2025

Retrouvez-nous sur :  MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap



SOMMAIRE

07



Infos travaux pont du Couzon

09



Collecte des encombrants

11



Programme : Les Fêtes de la Chartreuse

13



Agenda : Programme cinébus

01

Édito

02

Vie Municipale

07

Vie Communale

12

Offres d'emploi - Agenda

19

Vie Intercommunale

20

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI



Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito,

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Pour une fois, je ne consacrerai pas cet éditto à la vie dans notre village. J'utiliserai ces quelques lignes pour réagir à ce que nous observons actuellement à l'échelle nationale et internationale.

Je vous invite ainsi à écouter l'éloquent discours prononcé par le sénateur Claude Malhuret à la tribune du Sénat le 4 mars 2025, que je trouve particulièrement juste, et dont je reprends ci-dessous quelques extraits :

Retrouvez le discours prononcé sur :
Discours Malhuret - Senat - 4 mars 2025



« L'Europe est à un tournant critique de son histoire. Le bouclier américain se dérobe, l'Ukraine risque d'être abandonnée, la Russie renforcée. Washington est devenu la cour de Néron. [...] C'est un drame pour le monde libre [...]. Jamais aucun président américain n'a soutenu un agresseur contre un allié. Jamais aucun n'a piétiné la Constitution américaine, pris autant de décrets illégaux, révoqué les juges qui pourraient l'en empêcher, limogé d'un coup l'état-major militaire, affaibli tous les contre-pouvoirs et pris le contrôle des réseaux sociaux. Ce n'est pas une dérive illibérale, c'est un début de confiscation de la démocratie. [...] Que faire devant cette trahison ? La réponse est simple : faire face. [...] Le choc est violent mais il a une vertu : les Européens sortent du déni. Ils ont compris en un jour à Munich que la survie de l'Ukraine et l'avenir de l'Europe sont entre leurs mains [...]. Le vrai réarmement de l'Europe, c'est son réarmement moral. [...] Nos parents ont vaincu le fascisme et le communisme au prix de tous les sacrifices. La tâche de notre génération est de vaincre les totalitarismes du 21e siècle. »

Ces derniers jours, nous avons assisté aux débats et suites du jugement du tribunal correctionnel de Paris concernant l'affaire des assistants parlementaires européens, par lequel le Rassemblement National a été condamné. A l'issue de ce long procès, Marine Le Pen a notamment écopé de quatre ans de prison, d'une amende et de 5 ans d'inéligibilité, pour des faits de détournement de fonds publics de plusieurs millions d'euros.

Elle a été condamnée, parce qu'elle a fauté. Or, au lieu de simplement faire appel de cette décision de justice, ce qui est son droit le plus strict, le Rassemblement National, par ses interventions dans les médias, par ses manifestations publiques, a fait le choix d'exercer une pression sur les magistrats, et refuse d'assumer ses responsabilités et les conséquences de ses actes. Pourtant, nul n'est au-dessus des lois, pas même ceux qui aspirent à la plus haute fonction de l'État. Le Conseil supérieur de la Magistrature a appelé à la mesure et exprimé son inquiétude face aux réactions politiques de nature à remettre en cause l'indépendance de l'autorité judiciaire. La justice est indépendante et les magistrats doivent être protégés. La Justice applique le droit et c'est essentiel pour garantir l'égalité de toutes et tous devant la loi. Ce n'est pas la démocratie qui est menacée quand un ou une responsable politique est condamné pour des faits graves. Ce qui menace la démocratie, c'est l'impunité. Un nouveau jugement en appel aura lieu d'ici l'été 2026, et c'est une très bonne chose, pour permettre que la justice soit rendue au regard des faits établis.

Enfin, autre triste constat : la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique deviennent quasi systématiquement actuellement les variables d'ajustement des grandes décisions politiques nationales ou internationales. Il y a pourtant urgence à agir, face aux dérèglements en œuvre qu'on observe partout et à leurs conséquences dramatiques sur la vie humaine et sur notre planète.

Nos sociétés actuelles poussent à l'individualisme. Il nous faut au contraire être solidaires, accepter nos différences, pour réussir à « vivre ensemble ».

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

FINANCES

Le Conseil municipal du 3 mars 2025 a validé les comptes administratifs de l'année 2024. Pour rappel, l'exercice 2024 s'est soldé par un excédent global – cumulant le budget de fonctionnement et celui d'investissement, d'environ 745 000 €, plus haut que celui de 2023 (634 000 €). L'augmentation de cet excédent s'explique par :

- En fonctionnement : des dépenses inférieures aux prévisions, d'environ 110 000 € (travaux de voirie, entretiens de bâtiments, réparation de véhicules, consommation d'eau, facture d'électricité, ...) et des recettes supérieures à ce qui avait été prévu, d'environ 160 000 € (dotations de l'Etat plus importantes, recettes des services municipaux, locations de bâtiments, ...)
- Un excédent en investissement sur les opérations réalisées d'environ 30 000 €
- Une mise en œuvre des projets moins rapide que prévue initialement, conduisant à des dépenses moins importantes sur l'année 2024

Le Conseil municipal du 7 avril 2025 a adopté l'ensemble des budgets prévisionnels pour l'année 2025 : budget principal, budget annexe eau/assainissement, budget forêt. Les budgets reprennent les excédents et déficits issus de l'année 2024. Ainsi, le budget principal et le budget eau/assainissement qui ont un excédent sont plus importants qu'il ne le serait qu'avec uniquement les ressources de l'année en cours. A noter que le budget de la forêt a clôturé l'année 2024 avec un déficit de 6 000€, les ventes de bois prévues n'ayant pas pu se réaliser.

Budget principal 2025 :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 3 008 348 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 629 184 €

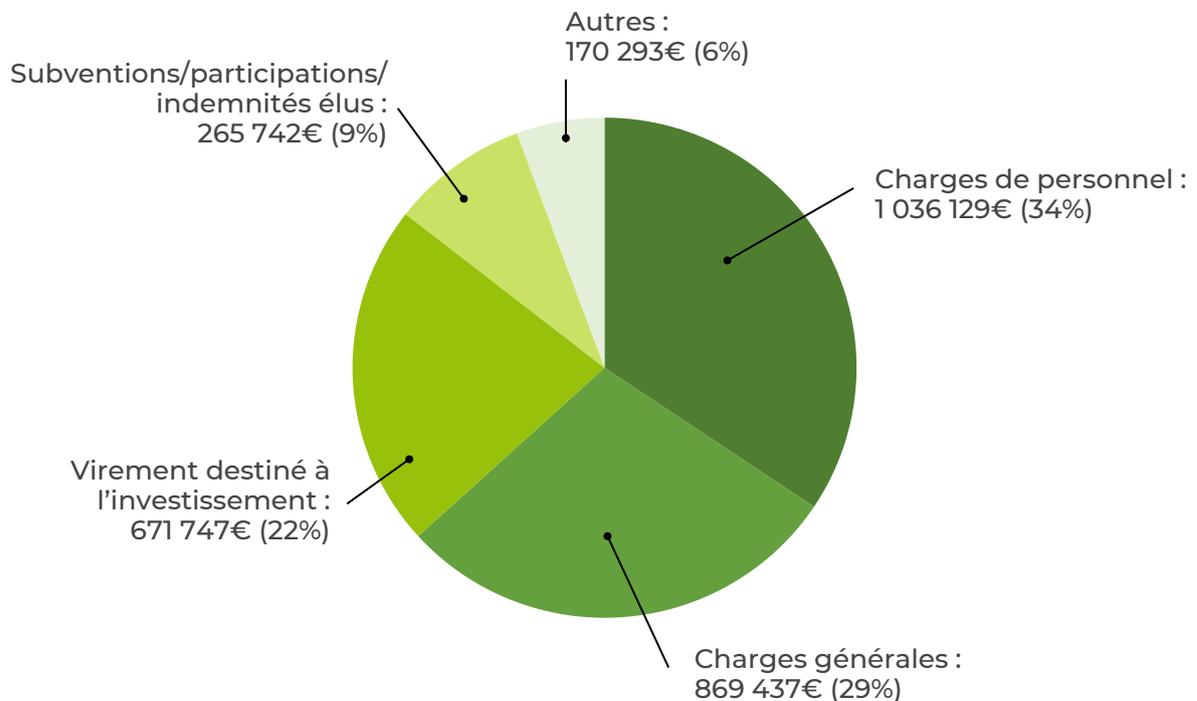
A noter :

- Une augmentation de la masse salariale (~+155 000€) : D'une part liée à la décision en 2024 du conseil municipal d'une augmentation de la rémunération des agents répartie sur 2024 et 2025. Egalement liée à l'augmentation fixée par l'état du taux de cotisation aux caisses de retraites des agents de collectivités locales (hausse qui sera complétée les années à venir) et la mise en place d'une prévoyance pour les agents.
- Une baisse des dotations de l'Etat liée aux choix faits au niveau national pour redresser les comptes de la France (~20 000€)
- Des recettes d'imposition stable en 2025, malgré la réévaluation automatique des prélèvements avec l'inflation. Ceci s'explique par une hausse des exonérations accordées par la Direction des Impôts (ie - des foyers sortant de l'imposition) et à une conversion de logements secondaires en résidences principales ou logements vacants.
- La fin des recettes de location des bureaux du Parc naturel régional de Chartreuse et de l'office du tourisme (~24 000€), tandis que les recettes de la location des locaux de la maison de la santé rentrent en vigueur (~21 000€).
- Une participation augmentée (~24 000€) au budget du Centre Communal d'Action Sociales (CCAS).
- Aucun emprunt nouveau ne sera contracté cette année.
- Les investissements prévus seront présentés dans le plan-projets 2025 (voir ci-dessous).
- Le montant des subventions (Etat/Région/Département/autre) qu'il est prévu de recevoir en 2025 suite aux investissements planifiés est de 1 258 000€.

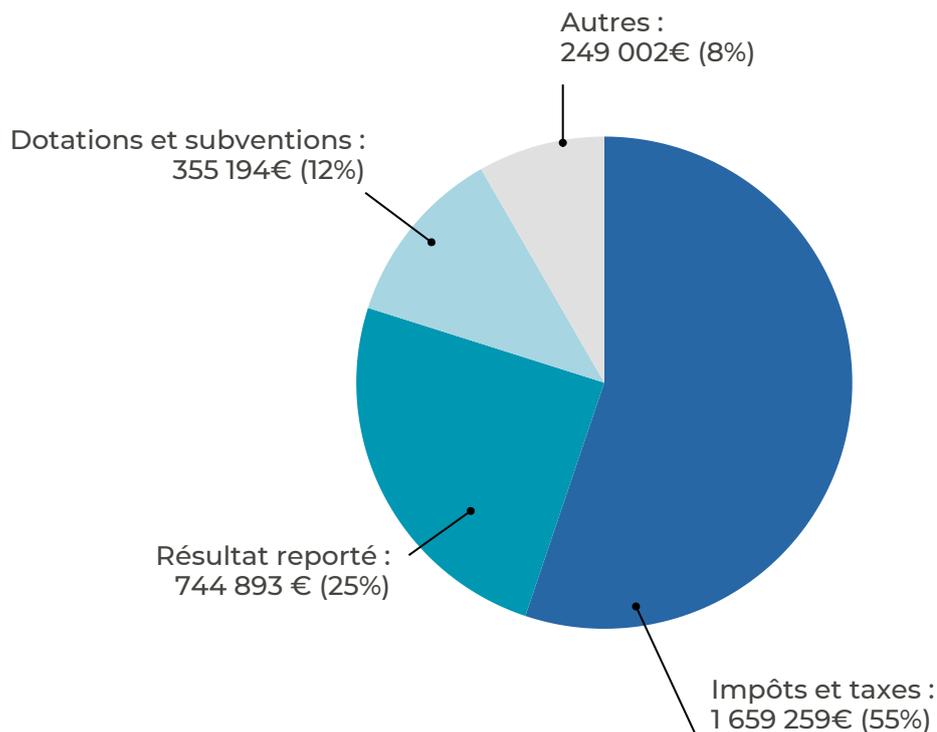


FINANCES

Composition des dépenses de fonctionnement :



Composition des recettes de fonctionnement :





FINANCES

Budget eau/assainissement 2025 :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 399 325 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 520 410,40 €

Budget forêt 2024 :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 43 061 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 3 070,59 €

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition (la taxe d'habitation sur le bâti, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti) 2025 communaux inchangés par rapport à l'année 2024. Soit pour 2025 un produit fiscal associé estimé à 1 465 145 €. Le montant demandé par l'Etat pour ces taxes aux redevables est calculé par une équation dont l'une des composantes est le taux communal d'imposition : $\text{Montant} = \text{valeur cadastrale du bien} \times (\text{somme des taux}) + \text{frais de gestion}$:

- La valeur cadastrale est une représentation de la valorisation du bien sur lequel s'applique la taxe. Elle est indexée sur l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (indice d'inflation dont le mode de calcul est partagé par les pays d'Europe) : 1.7% en 2025. La valeur cadastrale peut par ailleurs être revue suite à des phénomènes plus locaux de prise de valeur (augmentation locale des prix de l'immobilier), aménagement nouveau impliquant une prise de valeur.
- La somme des taux comprend le taux d'imposition communal fixé par le conseil municipal. Cette somme comprend également d'autres taux fixés par des institutions indépendante du conseil municipal telles que la Communauté de communes, la Région (seulement pour le non bâti), le Département (seulement pour le non bâti), la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la Chambre d'agriculture (seulement pour le non bâti), l'enlèvement des ordures ménagères (seulement pour le foncier bâti), l'EPFL (établissement publique foncier local – sorte de banque/observatoire destiné à aider les commune dans leur gestion de foncier).
- Les frais de gestion sont associés au traitement des impôts par l'Etat.

Chaque institution se voit verser le montant de l'impôt relatif au taux qu'il a fixé. Concrètement, à Saint-Pierre de Chartreuse :

- Depuis l'augmentation des taux communaux en 2017, ces taux n'ont pas évolué.
- Les bases cadastrales ont été revues automatiquement, impliquant une hausse des recettes communales des impôts locaux, comme expliqué ci-dessus.
- Les taux des autres institutions ont évolué conduisant à moduler leurs recettes.

PLAN D' ACTIONS MUNICIPALES 2025

Dans le cadre de la gouvernance municipale de Saint Pierre de Chartreuse, il est prévu l'adoption régulière de « plans-projets municipaux ». Ils ont pour objet d'identifier les actions et projets à étudier et à mener par les élus. Le Conseil municipal a ainsi validé le plan-projets de la Municipalité pour l'année 2025. La Municipalité poursuit sa politique de développement de transition de notre village-station : services à la population, actions sociales notamment à destination des seniors, développement touristique et économique, transition écologique et préservation de notre environnement de montagne, projet culturel pour le village, remise à niveau et entretien du patrimoine communal (routes, bâtiments, réseaux d'eau et d'assainissement), amélioration du cadre de vie et de l'accueil. Cette année 2025, de nouveaux projets et actions sont engagés : rénovation de l'espace de loisirs de La Diat (minigolf, snack, parcours de santé, aménagement d'un espace pour des animations culturelles, ...), rénovation partielle du bâtiment de l'Ancienne mairie (salle des fêtes transformée en espace scénique pour notamment accueillir la « Microfolie de Saint Pierre de Chartreuse », déplacement de la bibliothèque dans l'espace de l'office de tourisme), mise en œuvre d'une cuve de protection incendie pour le centre d'hébergements « Notre Dame de Vette », changement du système de chauffage de l'école (en lien avec la création du réseau de chaleur de Saint Hugues), équipement et rafraîchissement des locaux de l'école (sanitaires, salle de classe, cuisine, ...), remise aux normes électriques et de sécurité des équipements techniques de la piscine (en lien avec son équipement en panneaux solaires thermiques), ...

Consultez le plan-projets en version intégrale sur :

www.saintpierredechartreuse.fr/adoption-du-plan-projets-municipal-2025



RECRUTEMENTS

Le Conseil municipal lance le recrutement d'un adjoint technique à temps complet en vue du remplacement d'un agent pour qui un départ en retraite progressive est prévu au 1er juillet 2025 suivi d'un départ en retraite totale au 1er août 2026.

SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS

Afin de sécuriser les déplacements, notamment piétons, et réduire la vitesse des véhicules sur la route départementale de la montée de La Diat, il est prévu la réalisation de petits aménagements de voiries et de trottoirs bordurés. Ces aménagements bénéficient d'un financement du Département de l'Isère de 50 % au titre de son dispositif « amendes de police », pour une opération d'un montant total estimé à 34 217 € HT. Le Conseil municipal a validé deux conventions de co-financement avec les propriétaires des parcelles concernés par les nouveaux trottoirs ainsi mis en œuvre. Les travaux se dérouleront ce printemps 2025.

URBANISME

Afin d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement de procédures d'infraction aux règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Conseil municipal a décidé d'imposer la demande d'une « déclaration préalable » pour l'installation d'une clôture sur l'ensemble du territoire communal. A noter que les clôtures nécessaires à l'activité agricole et forestière continuent d'être dispensées de toute formalité au titre du code de l'urbanisme, sauf en secteur sauvegardé ou en site classé.

CO-WORKING / LOCATION DE BUREAUX DE L'ANCIENNE MAIRIE

La Commune est propriétaire du bâtiment de l'Ancienne mairie. Une partie des locaux, initialement occupés par le Parc naturel régional de Chartreuse, Chartreuse Tourisme ou encore l'Office de Tourisme du Coeur de Chartreuse, sont maintenant libres. Le Conseil municipal a décidé de mettre à disposition ces espaces de travail à des particuliers ou des entreprises pour l'exercice de leurs activités. Pour cela, des Conditions générales de vente et d'utilisation (« CGU-CGV ») de l'Espace de travail de l'Ancienne Mairie de Saint Pierre de Chartreuse ont été adoptées par le Conseil municipal. Ces CGU-CGV définissent les modalités et conditions selon lesquelles la Commune de Saint Pierre de Chartreuse met à disposition d'un utilisateur, en vertu d'un contrat, l'accès à l'espace de travail ainsi que la fourniture de services associés : Locaux mis à disposition, services proposés, horaires d'ouverture des locaux, prix des services, modalités de mise à disposition, obligations et responsabilité du client, assurances, règles de sécurité, entretien et maintenance, accès au réseau internet, etc.



Le coût d'accès à ces locaux et prestations associés a été fixé à 10 € HT / m² / mois de mise à disposition, incluant une connexion Internet haut débit en libre accès, l'eau du bloc sanitaire, l'électricité, et le chauffage (lissé sur l'année). Trois bureaux seront ainsi loués dès ce mois de mai 2025. Si vous êtes intéressés par ce nouveau service, vous pouvez vous adresser à l'Accueil de la mairie.



PROJET DE PÔLE CULTUREL ET D'ACTIVITÉS DANS L'ANCIENNE MAIRIE

Dans le cadre de son projet de pôle culturel et associatif, la Commune engage dès cette année 2025 une première phase de travaux de rénovation de la salle des fêtes en espace scénique, pour notamment y accueillir des spectacles et événements culturels à l'année, et aussi devenir le lieu de présentation de la « Microfolie de Saint Pierre de Chartreuse ». La chape au sol a été réalisée au mois de février 2025. Des travaux importants d'électricité doivent maintenant être lancés (reprise totale de l'installation électrique de la salle pour mise aux normes, reprise des éclairages, installation d'un nouveau système de chauffage par cassettes rayonnantes, câblage audio/vidéo/internet nécessaire au fonctionnement de la Microfolie). Pour ces travaux, l'équipe de maîtrise d'oeuvre a mené une consultation restreinte de plusieurs entreprises. Deux entreprises ont répondu au cahier des charges. Après analyse des offres, le Conseil municipal a décidé de confier ces travaux électriques à l'entreprise RATTO pour un montant de 62 287.00 € HT. D'autres travaux sont engagés en parallèle pour cette première phase de travaux, avec l'objectif d'une réouverture au public cet été 2025 : installation d'un nouveau sol souple, pilotage du système de chauffage, mise en œuvre des équipements de la Microfolie (vidéoprojecteur, réseaux audio et vidéo, ...), création d'un espace de sanitaire, amélioration des ouvertures sur l'extérieur de la salle,

Ce projet bénéficie de soutiens financiers importants de l'Europe, de l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes :



VÉHICULES COMMUNAUX

Pour la réalisation de ses nombreux travaux de terrassement, de creusement de fossés, de déneigement, il s'avère nécessaire de remplacer l'actuelle tractopelle des services techniques communaux, maintenant très ancien et vétuste. Le Conseil municipal a décidé d'acheter un tractopelle MST642 d'occasion à la société A.T.L. au prix de 39 000 € HT (livraison incluse) et de céder l'actuel tractopelle de la Commune à cette même société A.T.L. au prix de 7 000 €. Ce tractopelle compte 3 500 heures au compteur et est équipé d'un chargeur et d'une pelle à l'arrière.



Date du prochain Conseil municipal :

Lundi 5 mai 2025 à 20h30, Salle du Conseil



Infos routes - Travaux pont du Couzon, à compter du 19 mai 2025 :

 **Alternat par feux** : À partir du lundi 19 mai jusqu'au lundi 7 juillet non inclus, 24h/24 et 7j/7. Circulation pour tous les gabarits VL et PL.

 **Alternat par feux** : À partir du lundi 7 juillet jusqu'au vendredi 12 septembre inclus, 24h/24 et 7j/7 seulement pour les véhicules légers et les Poids lourds de moins de 3.5T



Déviation

Les poids lourds de plus de 3.5T devront prendre l'itinéraire de déviation passant par Saint-Laurent du Pont. Les transports en commun seront également impactés par ces restrictions (information communiquée prochainement).



Les cycles seront autorisés à emprunter la voie circulée. En revanche les piétons devront passer par le Chemin du Couzon (absence de trottoirs sur le pont, le temps des travaux).

 **Alternat par feux** : Du vendredi 12 septembre au soir à mi-octobre, 24h/24 et 7j/7. Circulation pour tous les gabarits VL et PL.



La route départementale sera coupée à tous les véhicules, piétons et cycles pour une journée (de 9h à 16h), mi-octobre afin de réaliser les enrobés.

Infos coupures de courant à Saint-Pierre de Chartreuse :



LE JEUDI 24 AVRIL 2025 :



Entre 9h et 16h



La Diat, Chemin de Patassière, Hameau de Carlinière, Le Bourg



Entre 13h et 16h



Route du col de Porte, Route de La Diat



Les personnes concernées par la coupure seront prévenues directement par le service d'Enedis.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site internet enedis.fr en flashant le QrCode.



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Présences du Bus France Services - PIMMS 2025 :

À noter : Le Bus France Services sera absent le lundi 21 avril 2025

Bus France Services ZRM



Nos missions

- Accès aux services publics
- Aide aux démarches administratives
- Médiation sociale
- Inclusion numérique

Notre services

Service gratuit et sans rendez-vous.
Impression : 0,40€

Des médiateurs à votre écoute

Une équipe de médiateurs sociaux vous **accueille**, vous **informe**, vous **accompagne dans vos démarches administratives** pendant les permanences du Bus France Services dans votre quartier.

Contact

Adresse mail : busfs.isere@pimmsmediation.fr
Ligne 1 : 06 65 74 40 30
Ligne 2 : 06 65 91 52 31



Suivez-nous sur Facebook



Au plus près de chez vous !
SAINT PIERRE DE CHARTEUSE
Place de la Mairie
Permanences de 12h30 à 15h30 les lundis :

10 et 24 FEVRIER 2025	10 et 24 MARS 2025 07 et 28 AVRIL 2025	05 et 19 MAI 2025 02, 16 et 30 JUIN 2025
21 et 28 JUILLET 2025 25 AOUT 2025	08 et 22 SEPTEMBRE 2025 06 et 20 OCTOBRE 2025	03 et 17 NOVEMBRE 2025 07 et 15 Décembre 2025

Point sur les travaux :

Au cours des derniers mois, de nombreux travaux ont été réalisés par l'équipe des services techniques pour améliorer et entretenir nos infrastructures et patrimoine communaux.

Réhabilitation de l'espace de loisirs de La Diat :

- Élagage massif,
- Création d'une dalle béton en lieu et place de la terrasse du chalet-snack de la piscine,
- Rénovation complète du mini-golf et de la table de ping-pong,
- Remise en état des bancs publics,
- Aménagement des accès et espaces de la Diat pour l'accueil du camion-théâtre de La Fabrique des Petites Utopies,
- Réfection et reprofilage des terrains de pétanque et des terrasses,
- Création d'un drain sur le parking de La Diat

Restauration du local de l'ancien bureau de Poste dans le bâtiment de la Mairie.
Démontage et remisage de la patinoire.
Déneigement de la piste de La Scia.



D'autres travaux sont à venir prochainement :

- Réfection du mur d'enceinte du cimetière de Saint-Hugues de Chartreuse
- Colmatage et reprise des affaissements des routes communales
- Déneigement et remise en état de la route du col du Coq pour une ouverture précoce prévue fin avril

Cette évocation non exhaustive des tâches réalisées témoigne du dynamisme et de l'engagement exercés par notre équipe communale pour la sécurité et le bien-être de tous.

Rudi LECAT

Adjoint délégué aux travaux et Services techniques





Collecte des encombrants :

À compter du mois d'avril, la collecte des encombrants en commençant par le secteur nord. Pour rappel, la collecte des encombrants est un **service gratuit**, proposé en aide pour les habitants de la commune. Les ramassages des encombrants sont assurés par les services communaux **hors période hivernale** (d'avril à octobre), **une fois par mois selon votre secteur** : Nord ou Sud (pour connaître votre secteur se reporter en bas de page). Il ne s'agit pas d'un service de déménagement, c'est pourquoi une **limite de poids est fixée par demande (50kg)**. Merci de respecter strictement ces consignes pour le bon maintien de ce service pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas les moyens de se faire aider pour se rendre à la déchèterie.

Liste des objets non acceptés : extincteurs, cartons bruns, papiers, objets dangereux, capsules de café, textiles, roues de voiture avec jante, huile de cuisine / moteur, objets trop volumineux, végétaux et gravats.

Je souhaite bénéficier du service, je dois :



Contactez la mairie pour m'inscrire, au plus tard 3 jours avant la date prévue
(le samedi qui précède le lundi du ramassage) 04 76 88 60 18



Préciser la nature des encombrants, le volume maximum est de 50kg par demande.



Déposer l'encombrant en limite de ma propriété, la veille du ramassage
(dimanche soir à partir de 19h), ne seront **ramassés que les encombrants signalés.**



SECTEUR NORD :

Centre ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse, La Diat, Bernière Carlinière, Patassière, Côte du Moulin, les Essarts, la Coche, Le Battour, Pajonnière, Les Perriches, Champ Massot, Le Cucheron.

AVRIL

28

JUIN

30

AOÛT

25

OCTOBRE

27

SECTEUR SUD :

Perquelin, Les Antonins, Mollard-Bellet, Gontière, Mollarière, Majeure, Marchandière, Brévardière, Garcinière, Les Michons, Les Epallets, Gérentière, Saint-Hugues de Chartreuse, Les Egaux, Cherlieu, Michallets, Les Cottaves, Les Revols, Les Guillets, Gerbetière, Les Marrons, Martinière, Mourinas, Grand Logis et Surchageat.

MAI

26

JUILLET

28

SEPTEMBRE

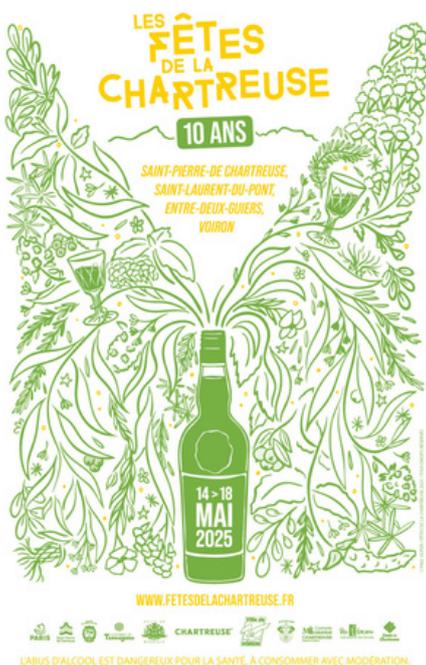
29



BON À SAVOIR :

Si j'ai des cartons bruns, je les dépose au point de collecte à la Diat (Parking de la piscine municipale de Saint-Pierre-de-Chartreuse) ou, je me rends à la déchetterie d'Entre-Deux-Guiers aux horaires d'ouverture.

DÉPÔT SAUVAGE INTERDIT ET PUNI D'UNE AMENDE ALLANT JUSQU'À 1500€ !



Chaque année autour du 16 mai, les **Fêtes de la Chartreuse** mettent à l'honneur un héritage unique autour de la **Trilogie Chartreuse**, mêlant le **massif de la Chartreuse**, **l'Ordre Cartusien** et les **célèbres liqueurs**.

Grâce au **Pacte de l'Amitié Chartreuse**, cet événement réunit les communes ayant accueilli au fil du temps une distillerie des moines Chartreuse :

- 1605-1737 : Paris
- 1737-1864 : Saint-Pierre de Chartreuse
- 1864-1903 et 1932-1935 : Saint-Laurent du Pont
- 1903-1989 : Tarragone en Espagne
- 1921-2017 : Voiron
- Depuis 2018 : Entre-Deux-Guiers

Cette année les Fêtes de la Chartreuse célèbreront leur **10ème anniversaire**, du **14 au 18 mai 2025**. Cette nouvelle édition portera sur **"Le Végétal"**, en écho à la richesse naturelle du massif et aux 130 plantes qui composent la liqueur.

Pourquoi les Fêtes de la Chartreuse ont-elles lieu autour du 16 mai ?

C'est en 1605 que le Duc d'Estrées remet aux moines de la Chartreuse de Vauvert à Paris un mystérieux manuscrit contenant la formule d'un "Elixir de longue vie". Après plus de 150 ans de recherches, le secret du manuscrit a été percé créant "l'Élixir Végétal de la Grande Chartreuse". La date symbolique de 1605 a donc été déclinée en 16.05 (16 mai).

Retrouvez l'intégralité du programme sur :
fetesdelachartreuse.fr/programme/



> PROGRAMME - SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE :

DU 12 AU 18 MAI :

VISITE DU MUSÉE DE LA GRANDE CHARTREUSE :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 12 au 18 mai (sauf le jeudi) de 14h à 18h

Adulte : 10€ - Tarif réduit : 5€

Comment vit un chartreux aujourd'hui ? Quelle est leur histoire ? Situé dans une ancienne dépendance du monastère, le musée vous invite à découvrir la vie hors du commun des chartreux : leur histoire, leur architecture, leur vie quotidienne...

Les 16, 17 et 18 mai, une dégustation du "Grand Duc", cocktail officiel des Fêtes de la Chartreuse sera offerte à la fin de votre visite.

EXPOSITION TEMPORAIRE "L'ÉCONOMIE MONASTIQUE, UN MODÈLE DE SOBRIÉTÉ" :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Du 12 au 18 mai (sauf le jeudi) de 14h à 18h

Compris dans le billet d'entrée

Cette exposition propose une plongée dans l'histoire des différents ordres monastiques (bénédictin, cistercien, trappiste...) à travers de nombreux documents. Elle invite à découvrir l'économie monastique au fil des âges en questionnant ce modèle face aux réalités contemporaines de sobriété et de développement durable.

LE 14 & 16 MAI :

ATELIER ENLUMINURE :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 14 et 16 mai à 10h30

Adulte : 10€ - Tarif réduit : 5€ (sur inscription)

Venez découvrir le travail des moines copistes du Moyen Âge et réalisez une lettrine à la gouache que vous garderez en souvenir.

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 14 et 16 mai à 14h30 (1h30 de visite)

Adulte : 12€ - Tarif réduit : 5€ (sur inscription)

Avec nos guides, venez découvrir l'histoire des de l'Ordre des chartreux et le mode de vie des moines.

VISITE GUIDÉE "LES CHARTREUX, DE BERGERS À DISTILLATEURS" :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 14 et 16 mai à 16h30 (1h de visite)

Adulte : 12€ - Tarif réduit : 5€ (sur inscription)

Connaissez-vous les moyens de subsistance des chartreux qui, en 900 ans, leurs ont permis de vivre, d'édifier, de fonder ? Les liqueurs bien sûr, mais pas seulement ! La visite est suivie d'une dégustation d'Élixir.

VENDREDI 16 MAI :



ATELIER ENCRE DE PLANTES :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 16 mai à 14h30 (2h)

20€ (sur inscription)

À partir des trésors de la nature, feuilles, fleurs, racines, réalisez des encres végétales pour vos activités de peinture, d'aquarelle ou de calligraphie. Fabriquez également votre propre calame d'écriture et personnalisez un petit carnet de notes aux couleurs de la nature.



ATELIER MAQUILLAGE :

Parvis du Musée Arcabas, 17 Place Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 16 mai à 16h30 (1h)

Gratuit

Maquillage pour enfant sur le thème du végétal.



MARCHÉ DES CRÉATEURS :

Parvis du Musée Arcabas, 17 Place Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 16 mai de 16h30 à 19h30

Produits et créations des artisans et créateurs de Chartreuse.

RESTAURATION RAPIDE AVEC LA FERME DE MICHEL-CHANCE :

Parvis du Musée Arcabas, 17 Place Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 16 mai à partir de 16h30

Stand de restauration rapide avec des produits issus de la ferme : planche de charcuterie, diots de Chartreuse avec frite, et plats végétariens.



SPECTACLE COMIQUE "ESTHÉTIQUE ET BOTANIQUE" :

Parvis du Musée Arcabas, 17 Place Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 16 mai à 18h et à 20h (45min)

Venez découvrir « Passiflore », très attachée à l'esthétisme, plus superficielle et « Fougère », la savante, l'experte en botanique, plantes et autres remèdes en tous genres pour se soigner. Ce duo étonnant crée des potions de jouvence douteuses, teste des décoctions plus ou moins miraculeuses, mais surtout toujours naturelles ! La recette semble efficace ! Le spectateur repart avec le sourire, un véritable secret de beauté !?



ANIMATION MUSICALE & BAL FOLK :

Parvis du Musée Arcabas, 17 Place Arcabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Le 16 mai à 19h et à 21h

Pause musicale offerte par le groupe Sacabal, issu de l'association Musifolk ayant pour but de faire vivre les danses traditionnelles (19h dès 6 ans).

Fin des festivités en dansant lors d'un bal folk, pour les petits comme pour les grands, proposé par l'association Chartroussine « Musifolk » (21h, tout public).

SAMEDI 17 MAI :

PROJECTION DU FILM "LE GRAND SILENCE" :

Musée de la Grande Chartreuse 670 route du désert, Saint-Pierre de Chartreuse

Le 17 mai à 14h30 (2h)

Compris dans le billet d'entrée

Réalisé par Philip Gröning en 2005, le film « Le Grand Silence » nous plonge dans la vie solitaire et silencieuse des moines du monastère de la Grande Chartreuse. Il en résulte une méditation silencieuse rythmée par les chants des chartreux. Cette projection sera suivie d'un temps d'échange.

Consulter le programme complet à l'accueil de la Mairie ou sur : fetesdelachartreuse.fr/programme/



OFFRES D'EMPLOI

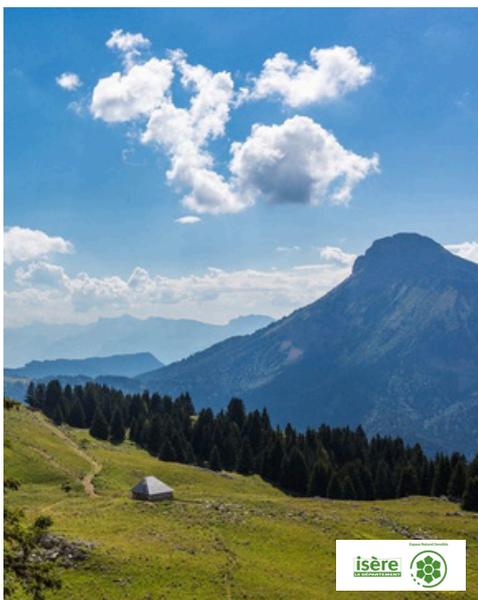
- **LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE RECRUTE :**
 - Un agent de maîtrise - Chef d'équipe (H/F)
 - Des maîtres-nageurs secouristes - Piscine municipale (H/F)
- **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE RECRUTE :**
 - Un agent d'accueil (H/F)
- **LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT DU PONT RECRUTE :**
 - Piscine municipale : Agent d'accueil / d'entretien / régisseur (H/F)
 - Camping municipal : Agent d'accueil / d'entretien / régisseur (H/F)
 - Camping municipal : Gardien (H/F)
- **ORÉADE RESTAURANT RECRUTE :**
 - Une hôtesse d'accueil (H/F)
 - Un serveur (H/F)
- **LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :**
 - Des contractuels de niveau B et C (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
www.saintpierredechartreuse.fr/offres-demploi



AGENDA

Chaque année, le Département de l'Isère mène une campagne de sensibilisation à la protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et propose, avec son équipe d'animateurs ENS saisonniers, des animations nature sur une quarantaine de sites. La campagne 2025 se déroulera du 10 mai au 5 octobre 2025.



La campagne 2025 se déroulera du :
10 mai au 5 octobre 2025

Ce sont plus de 280 rendez-vous dans 50 Espaces Naturels Sensibles pour découvrir notre nature, connaître et reconnaître la faune et la flore sauvage mais aussi mieux l'apprécier... et la préserver.

Nos animateurs-nature vous proposent des activités sur des dizaines de thèmes différents et mettront tous vos sens en éveil pour observer, écouter et apprendre. Une expérience d'immersion nature à la fois conviviale et ludique, en petit groupe (12 à 15 personnes), à partager en famille et entre amis. Certaines sorties sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

D'une durée de 2 à 3 heures, ces rendez-vous nature vous permettront aussi de mieux comprendre les actions menées sur les Espaces Naturels Sensibles du département et les multiples services rendus par la nature : la pollinisation, l'épuration de l'eau...

Retrouvez plus d'informations à l'office de tourisme ou sur :
www.isere.fr/nature/rendez-vous-nature





PORTES OUVERTES

LA FERME DE SAINT-HUGUES

3 ET 4 MAI 2025

DE 10H00 à 18h00:

- ✓ Visites guidées gratuites
- ✓ Animations pour les enfants
- ✓ Restauration - produits locaux
- ✓ Buvette
- ✓ Produits de la ferme

Prenez la Clé des Champs

La Ferme de Saint-Hugues
450 route de Gérentière
38380 Saint Pierre de Chartreuse

Elevage de bovins Galloway
Ferme pédagogique

contact@fermechartreuse.fr
06.80.34.06.60

www.fermechartreuse.fr
@lafermedesainthugues

Cinébus

VOUS ALLEZ TOMBER SOUS LE CHARME

MOON

LE PANDA

LE 9 MAI 2025

SALLE DES ARTS ST-PIERRE DE CHARTREUSE

(Places limitées à 40 personnes, sans réservation)

18H30

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€

FILM D'AVENTURE, FAMILLE - DURÉE : 1H40

"Une vibrante ode à la liberté"

ZAR AMIR GOLSHIFTEH FARAHANI MINA KAVANI

LIRE

LOLITA

À TÉHÉRAN

UN FILM DE ERAN RIKLIS

LE 9 MAI 2025

SALLE DES ARTS ST-PIERRE DE CHARTREUSE

(Places limitées à 40 personnes, sans réservation)

20H30

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€

FILM DRAMATIQUE - DURÉE : 1H47

RAIDLIGHT Trail Festival

30-31 MAI 2025

1 JUIN 2025

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

MARATOUR 47KM - 2900M D+	KMV 3,7KM - 910M D+
FESTI TRAIL 16KM - 700M D+	TRAIL TOUR 33KM - 2100M D+
SKY TRAIL 27KM - 2300M D+	SEMI TRAIL 24KM - 1370M D+
COURSES ENFANTS 500M / 1000M / 1500M	

INSCRIPTIONS LIMITÉES A 1500 DOSSARDS

WWW.RAIDLIGHTWINTERTRAIL.FR

Retrouvez tous les événement à venir sur :
chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evnement/



COEUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHÈTERIE

d'Entre-deux-Guiers

HORAIRES D'OUVERTURE

	ÉTÉ du 1 ^{er} avr. au 31 oct.	HIVER du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h	8h-12h
	13h-17h	
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
	8h-12h	8h-12h
Samedi	13h-17h	13h-17h

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR

JOB DATING CHARTREUSE

18 AVRIL 2025
9h-12h

**Maison des Associations
ST LAURENT DU PONT**

**VENEZ RENCONTRER DES
EMPLOYEURS EN DIRECT**

- INDUSTRIE
- SANTÉ/SOCIAL
- TRANSPORT
- COMMERCE
- TOURISME
- SERVICES À LA PERSONNE

RENSEIGNEMENTS : 04 76 93 17 18

ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE
SAINT LAURENT DU PONT

MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET D'ARTISANAT LOCAL

DIMANCHE 27 AVRIL
DE 14H À 18H

AUTOUR DE LA MAIRIE

ARTISANS / COMMERÇANTS /
PRODUCTEURS LOCAUX

Renseignements en mairie ou au 04 76 06 20 00

WWW.SAINTLAURENTDUPONT.FR

UCI ÉVÉNEMENT DU CALENDRIER INTERNATIONAL

ALPES ISÈRE TOUR

28 mai
> 01 juin
2025

Epreuve Hommes Élite UCI classe 2.2

Mercredi 28 mai 2025
Charvieu Chavagneux - Charvieu Chavagneux

Jeudi 29 mai 2025
Dolomieu (VDD) - Satolas et Bonce (CAPI)

Vendredi 30 mai 2025
Colombier-Saugnieu (CCCEL) - Jons (CCCEL)

Samedi 31 mai 2025
Primarette (EBER) - Saint-Maurice-l'Exil

Dimanche 01 juin 2025
Saint-Joseph de Rivière (C.C. Cœur de Chartreuse)
La Mure (C. Communes de la Matheysine)

@alpesiseretour | alpesiseretour | @AlpesIsereTour

www.alpes-isere-tour.com



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
 04 76 56 73 80

PHARMACIE

Dr MOTTET Sophie
 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

TARADE Christophe - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'hiver à partir du 1er novembre)

Lundi : 13h à 17h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : 8h à 13h / 14h à 17h

Vendredi : 13h à 17h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
 consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
 samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71

Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57

Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91

Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION

MEUBLÉ DE TOURISME

 saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotels/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :

www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET
Crédits photos : Jérôme BARRIS, Stéphane COLLION, Christelle MARIDET, Chartreuse Tourisme,
Département de l'Isère : Bertrand BODIN, Paul HOFER.

